

**Bureau de la Commission médicale
d'établissement (CME)
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)**

Réunion du mercredi 1^{er} octobre 2014
16h30-19h30, salle des instances (Victoria)

Présents bureau de la CME

P ^r Thierry	BÉGUÉ	D ^r Alain	FAYE
P ^r Guy	BENOIT	P ^r Noël	GARABEDIAN
P ^r Catherine	BOILEAU	D ^r Anne	GERVAIS
P ^r Loïc	CAPRON	D ^r Olivier	HENRY
P ^r Stanislas	CHAUSSADE	P ^r Paul	LEGMANN
D ^r Patrick	DASSIER	P ^r Christian	RICHARD
P ^r Marc	DELPECH	P ^r Guy	SEBAG
D ^r Michel	DRU	P ^r Michel	ZERAH
P ^r Jacques	DURANTEAU		

Présents DOMU (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

M ^{me} Sylvia	BRETON	M ^{me} Gwen	PICHON-NAUDE
M ^{me} Hélène	OPPETIT	M ^{me} Isabelle	PLANTEC

Invitées

M ^{me} Catherine	RAVIER	M ^{me} Amélie	VERDIER
---------------------------	--------	------------------------	---------

Actualités de la CME (P^r Loïc CAPRON)

- Le 19 septembre, par un [message](#) adressé aux membres de la CME, le président a rendu publique la position sur l'**Hôtel-Dieu** que les médecins du directoire ont adoptée lors de sa réunion du 16 septembre : à la décision du directeur général de maintenir la vocation hospitalière de ce site au sein de l'AP-HP, la communauté médicale se prépare à changer d'attitude ; au lieu de se tenir bon gré mal gré à l'écart de ce projet médical, elle s'organise pour y contribuer, dans le respect des deux règles qu'elle s'est fixée, quant au strict respect (1) de la qualité et de la sécurité des soins, et (2) de l'équilibre financier tant pour l'investissement que pour l'exploitation. Ce point est de nouveau abordé plus bas dans ce compte rendu.
- Entre autres contributions à l'informatisation de l'AP-HP, notre collègue Éric LEPAGE, professeur d'informatique médicale à la Faculté de médecine de l'UPEC (Université Paris-Est Créteil), directeur du système d'information clinique (SIC ou SI Patient), a dirigé avec grand talent l'équipe qui a développé et déployé depuis 2009 le progiciel ORBIS, choisi comme base du dossier médical informatique à l'AP-HP. L'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France l'ayant sollicité pour travailler au projet TerriS@nté (territoire de soins numérique occupant le nord-ouest du Val-de-Marne et l'ouest du 13^e arrondissement de Paris), le P^r LEPAGE cesse de piloter notre SI Patient. Durant ce bureau, M^{me} Amélie VERDIER a exposé (*v. infra*) comment ce projet va désormais évoluer. Notamment au travers de sa sous-commission informatique, présidée par le P^r Michel ZERAH, la CME a suivi de très près les progrès constants de cette gigantesque entreprise. Elle adresse ses plus sincères remerciements au P^r LEPAGE pour son admirable contribution au SI Patient, si crucial pour notre avenir qu'il mérite le surnom de « 13^e GH de l'AP-HP ».
- Le **directoire** du 30 septembre a porté sur les dossiers suivants : ORBIS ; bilan financier et technique des trois unités dédiées à la production des médicaments de thérapie innovante en préparation ponctuelle (MTIPP) ; évolution du tableau de financement du PGFP (programme global de financement pluriannuel) de l'AP-HP, suite à la **lettre d'approbation de l'ARS** ; analyse et évolution annuelle des démissions de médecins titulaires ; finalisation du plan cancer de l'AP-HP.
- Le [rapport d'activité 2013](#) de l'AP-HP est disponible sur le site de la CME, pour information réservée à ses élus.

Ordre du jour de la CME du 14 octobre 2014

Informations émanant du président et de la vice-présidente de la CME (P^r Loïc CAPRON, D^r Anne GERVAIS)

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

Avis sur la désignation des 4 représentants de l'AP-HP au comité de la recherche en matière biomédicale et de santé publique (CRMBSP)

Le CRMBSP veille à la coordination des activités de recherche entre l'AP-HP, ses partenaires universitaires et les EPST (établissements publics à caractère scientifique et technologique) associés (INSERM principalement). Le mandat de ses membres est arrivé à son terme, et le comité doit être renouvelé. Chacune des trois parties doit nommer 4 représentants. Le directeur général et le président de la CME désignent les représentants de l'AP-HP après avis du directoire et de la CME, qui se prononcera le 14 octobre.

Contribution de la CME au projet médical de l'Hôtel-Dieu : méthode (P^r Loïc CAPRON)

Dans le nouveau contexte défini plus haut (v. *supra*), le président de la CME proposera une méthode et un groupe *ad hoc* pour travailler sur le projet médical de l'Hôtel-Dieu.

Certification V2014 : principes et nouveautés (M. Thomas LE LUDEC, directeur délégué, direction de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, Haute autorité de santé [HAS])

La certification des établissements de soins est un levier de diagnostic et d'action majeur pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, et des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers (QSS & CAPCU), mission première de la CME. M. LE LUDEC présentera en **dix minutes** les nouveautés de la version 2014 (V2014) : création du « compte qualité » destiné à rendre la démarche continue, visites ciblées sur les profils de risque de chaque établissement, déploiement de nouvelles méthodes d'évaluation (audits de processus, méthode du patient traceur), etc.

Point sur la mission d'appui concernant le système d'information ORBIS : constats et perspectives (M^{me} Amélie VERDIER)

Depuis son adoption en 2009, le progiciel ORBIS a été développé et déployé pour aboutir à un SI Patient dont la principale caractéristique doit être l'universalité, c'est-à-dire la mise au point d'un dossier médical partagé par tous nos GH et hôpitaux. Aujourd'hui, le progiciel est presque entièrement développé (la prescription et le dossier paramédical sont en phase d'essai à Ambroise-Paré) et a été déployé ou est en cours de déploiement dans huit hôpitaux (abc, apr, bct, hmn, lmr, nck, sat, tnn). À la suite d'une mission d'expertise, que M. Philippe CASTETS, directeur des SI des Hospices civils de Lyon, a menée depuis avril dernier sur la demande de notre directeur général, de nouvelles orientations sont prises :

- réorganisation des SI de l'AP-HP sous la gouvernance d'une direction unique des services informatiques (le SI Patient dépendait jusqu'ici de la DOMU) ;
- priorité donnée au déploiement le plus rapide possible d'un numéro unique d'identifiant permanent du patient (IPP) dans la totalité de nos hôpitaux ;
- développement complet d'ORBIS et adaptation de son déploiement, en se concentrant sur les six GH où il a déjà pénétré, et en mettant les autres GH en attente, dans la perspective d'un nouveau bilan à la fin de 2015 ;
- pour les deux GH (Lariboisière-Saint-Louis et Hôpitaux universitaires Paris-Ouest) où un SI Patient distinct d'ORBIS fonctionne déjà, l'objectif sera de développer une plateforme d'interopérabilité autorisant l'échange fluide des données médicales entre ORBIS et les autres systèmes existant (comme Médasys-DxCare ou Middlecare).

M^{me} VERDIER présentera en **quinze minutes** ces nouvelles options. Les implications financières et la nécessité de mettre en œuvre un authentique dossier patient unique ne devront pas être perdues de vue.

Pilotage de la masse salariale des personnels médicaux (M^{me} Christine WELTY)

Chaque année, la CME, grâce à sa sous-commission du temps et des effectifs médicaux (sCTEM), présidée par le P^r Thierry BEGUE, mène avec les GH un lourd et délicat travail de classement et de sélection des demandes pour la révision des effectifs de praticiens hospitaliers. Elle s'efforce de satisfaire l'effort d'efficience demandé par la direction générale. Pourtant, on s'aperçoit que malgré tout les effectifs continuent à augmenter d'année en année. En **dix minutes**, M^{me} WELTY en expliquera les raisons et posera le cadrage financier de la révision 2015 (c'est-à-dire l'efficience attendue) ; elle présentera aussi l'évolution temporelle des différentes catégories constituant la masse salariale des personnels médicaux.

Point sur le financement des postes de DES (diplômes d'études spécialisées, ou internes) supplémentaires accueillis par l'AP-HP au 1^{er} novembre (M^{mes} Christine WELTY et Carine CHEVRIER)

L'élargissement progressif du *numerus clausus* des études médicales accroît le nombre des internes. La répartition et le financement de ces postes obéissent à des régulations complexes, assurées par l'ARS, en concertation avec les spécialités médicales, les doyens, les DES et les établissements. L'afflux d'internes supplémentaires dans les services en novembre prochain préoccupe la communauté médicale de l'AP-HP, en particulier la question de savoir sur quel budget nous allons payer la partie de leur salaire qui nous incombe

(50 % pour les DES de 1^{re} et 2^e années, 80 % pour les plus anciens). En **cinq minutes**, M^{mes} WELTY et CHEVRIER fourniront les explications utiles.

Révision 2015 (deux mille quinze) des effectifs hospitaliers de l'AP-HP

La révision des effectifs HU 2015 sera discutée et votée en séance restreinte A. La présence des présidents de CME locale et des doyens siégeant à la CME est éminemment souhaitable pour éclairer les avis que la CME doit exprimer.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **29 octobre 2014**.

Loïc CAPRON, le 6 octobre 2014